

# PARIS : Attentat de NICE – Réactions des élus urbains

PARIS : Après l'attaque abominable à Nice qui a fait plus de 80 morts et nombres de blessés lors des festivités du 14 juillet, l'association des présidents des métropoles, des grandes agglomérations et des maires des grandes villes, France urbaine, présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, et dont Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, président de la Métropole de Lyon, est président délégué, tient à exprimer sa plus vive émotion et sa solidarité à toutes celles et ceux concernés par cet attentat.

The advertisement features a young woman in a black dress pointing towards the text, with a young man in a white shirt and tie standing behind her. The text is bold and colorful, promoting apprenticeship as a path to gain a job, diploma, and salary while gaining experience. Logos for the Chamber of Trades and Crafts (CMA) and the Region of Provence-Alpes-Côte d'Azur are visible.

**Chambres de Métiers et de l'Artisanat**  
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CREATEUR DE TALENT**  
urma-paca.fr

**POUR UNE FORMATION EN ALTERNANCE**

**GAGNE**

**1 JOB**

**+ 1 DIPLÔME**

**+ 1 SALAIRE**

**& DES DIZAINES D'EXPÉRIENCES**

**DU CAP AU BAC+4**

**À TOI DE JOUER**

Confiez-nous votre talent, nous en ferons un métier

**TENTE TA CHANCE →** **urma-paca.fr**

Tous les élus de France urbaine partagent l'effroi et la douleur des familles endeuillées par ce tragique événement.

Ils apportent tout leur soutien à leurs collègues, le maire de Nice, Philippe Pradal, et le président de la Métropole de Nice, Christian Estrosi, durement frappés par cet acte d'une violence insensée

\* France urbaine, née de la fusion de l'Association des Maires de Grandes Villes de France et de l'Association des Communautés Urbaines de France, regroupe les élus des métropoles, des grandes communautés et des villes centres ou périphériques. Elle compte 96 membres et 1 300 communes y sont représentées.

---

## **NICE : Attentat de NICE – Quatre personnes interpellées et placées en garde à vue**

**NICE : Après le choc, place au deuil et à l'enquête.**



La France se réveille, samedi 16 juillet, encore traumatisée par l'attentat de Nice, qui a fait au moins 84 morts, dont 10 enfants et adolescents, tués par un Tunisien de 31 ans.

Quatre hommes, membres de l'entourage du Tunisien qui a tué 84 personnes jeudi à Nice avec son camion, ont été interpellés vendredi et samedi et placés en garde à vue, a-t-on appris de source judiciaire. Son ex-épouse était en outre toujours en garde à vue samedi matin. Parmi les quatre hommes placés à leur tour en garde à vue, dont l'identité n'a pas été précisée par la source judiciaire, un a été interpellé vendredi et les trois autres samedi matin. personnes ont été interpellées et placées en garde à vue.

---

# HYERES : Nouveaux panneaux pour les parkings de la Tour Fondue

HYERES : Une première étape pour améliorer la circulation sur la presqu'île de Giens



Trois panneaux d'affichage dynamique viennent d'être installés sur la route conduisant à la presqu'île de Giens afin d'indiquer en amont les conditions de stationnement sur les parkings de la Tour Fondue.

Chaque été, de nombreux touristes se retrouvent bloqués dans les embouteillages pour se rendre à Porquerolles. Jusqu'à présent, les visiteurs découvraient en arrivant à la Tour Fondue, après parfois plus d'une heure d'attente, s'ils pouvaient trouver une place pour stationner leur véhicule.

Désormais, les visiteurs seront informés bien en amont si les parkings sont complets. En effet, dans le cadre de l'Opération Grand Site conduite sur la presqu'île de Giens, la Ville a souhaité, en partenariat avec les gestionnaires de parkings, mettre en place un comptage en temps réel du nombre de places disponibles sur les parkings. Des panneaux d'information installés au niveau des portes d'entrée de la presqu'île (à l'Almanarre et à l'hippodrome) annoncent le nombre de places restantes à la Tour Fondue et les conditions de circulation.

L'information sur le nombre de places restantes est également disponible sur le site internet : [parkings.hyeres.fr](http://parkings.hyeres.fr), et une application pour smartphone devrait être disponible prochainement.

Cette information prend en compte l'occupation et les réservations, car désormais les visiteurs peuvent réserver en avance leur place de parking via le site internet des gestionnaires de parking.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été conduites pour améliorer la circulation des voitures, mais aussi des piétons et des vélos sur la presqu'île :

une remise en état du cheminement piéton sur l'avenue des Arbanais,

l'amélioration de la signalétique vers le parking du village de Giens,

la mise en place d'une glissière pour limiter le stationnement anarchique sur l'avenue René de Knyff,

la création d'un parking deux-roues au niveau de la calanque du Four à chaux, point de départ du sentier du littoral sur la pointe ouest de la presqu'île.

Ces opérations constituent de premières avancées afin d'améliorer les conditions de circulation sur la presqu'île.

Parallèlement, une étude de circulation s'appuyant sur des enquêtes et des comptages est prévue cet été en vue de disposer d'un diagnostic précis de la fréquentation et des pratiques de déplacements. Cette étude permettra de définir un nouveau plan de mobilité sur la presqu'île afin d'organiser les différentes mobilités entre elles, renforcer les connexions avec le centre-ville, offrir des itinéraires doux, et plus globalement améliorer l'accueil des visiteurs sur le Grand Site de la presqu'île de Giens.



**SOURCE /**

**VILLE DE HYERES**

---

# **MANDELIEU LA NAPOULE : Initiation aux Premiers Secours Samedi 16 juillet 2016**

**MANDELIEU LA NAPOULE : Initiation aux Premiers Secours sur la  
plage Robinson par la « Croix-Rouge Française »**



Samedi 16 juillet 2016 de 8h à 19h

Samedi 13 août 2016 de 8h à 19h.

### **Informations Tarifs**

Initiation aux Premiers Secours

**Plage Robinson**

**06210 – Mandelieu-la-Napoule – Boulevard Général de Gaulle**

**Tél. : 04 92 19 68 59**

Email [m.teofilo@mairie-mandelieu.fr](mailto:m.teofilo@mairie-mandelieu.fr)



**SOURCE /**

**VILLE DE MANDELIEU LA NAPOULE**

---

# NICE : Aurélien NOURRY, du restaurant Le Millésime, reçoit le Titre de Maître-Restaurateur

NICE : Chef cuisinier passionné, Aurélien Nourry vous propose de partager son univers et ses mariages de saveurs.



Le mercredi 6 juillet 2016, Aurélien NOURRY, restaurateur du Millésime à Nice a eu l'honneur de recevoir la fameuse plaque de Maître-Restaurateur, en présence de Théo MANSI, Président de la Délégation Départementale des Maîtres-Restaurateurs du 06, Bernard KLEYNHOFF, Président de la CCI Nice Côte d'Azur,



Lionel FEVRIER, représentant de la Délégation des Alpes-Maritimes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Jean-Pierre ROUS, Président du SlowFood Monaco.

Fort de ses expériences auprès de grands noms de la gastronomie, Aurélien NOURRY a su gravir les échelons et devenir chef en 2013. Par la suite, il décide d'ouvrir son propre restaurant rue Smolett à Nice. C'est de là que naîtra « Le Millésime », voulu comme un lieu cosy avant tout, où il fait bon vivre et se restaurer. La décoration, à la fois raffinée et discrète, s'harmonise avec la subtilité et la douceur des saveurs préparées par le Chef Aurélien NOURRY.

[http://www.cote-azur.cci.fr/Actualites-CCI/Actualites-economiques/Aurelien-NOURRY-du-restaurant-Le-Millesime-a-Nice-a-recu-le-Titre-de-Maitre-Restaurateur-\\_3438?utm\\_source=CCI+Nice+C%C3%B4te+d%27Azur+Newsletter&utm\\_campaign=3e5138d495-CCI+Nice+C%C3%B4te+d%27Azur+Newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_4f492b3afd-3e5138d495-23312449](http://www.cote-azur.cci.fr/Actualites-CCI/Actualites-economiques/Aurelien-NOURRY-du-restaurant-Le-Millesime-a-Nice-a-recu-le-Titre-de-Maitre-Restaurateur-_3438?utm_source=CCI+Nice+C%C3%B4te+d%27Azur+Newsletter&utm_campaign=3e5138d495-CCI+Nice+C%C3%B4te+d%27Azur+Newsletter&utm_medium=email&utm_term=0_4f492b3afd-3e5138d495-23312449)



**SOURCE /**

**CCI NICE COTE D AZUR**

---

# **CANNES : Des handiplagistes à**

# votre service

**CANNES** : La handiplage de Cannes, située à Bijou plage du côté de la pointe Croisette, propose aux personnes porteuses d'un handicap de bénéficier des plaisirs de la mer et de se baigner en toute sécurité grâce à de nombreux équipements adaptés et la présence d'équipes formées avec des maîtres nageurs sauveteurs (MNS).



La plage doublement labélisée (label handiplage national et label international tourisme handicap) fait l'objet de nombreuses améliorations chaque année. Ouverte tous les jours, de 9h à 19h en juillet et août, y compris les jours fériés. 29 places de parking sont également disponibles sur le site et au parking square Verdun.

Quant à la plage au droit du boulevard Jean Hibert, elle est rendue accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe et à l'installation d'un tapis sur le sable. Plusieurs places de stationnement PMR sont également disponibles à ses

abords et un sanitaire PMR est installé à l'occasion de la saison estivale.



**SOURCE /**

**VILLE DE CANNES**

---

## **HYERES : Le wifi public se déploie**

**HYERES** : Cette année, la Ville a entamé le déploiement d'un réseau wifi public gratuit en centre-ville, l'Almanarre et Porquerolles.



**VILLE D'HYÈRES**

Les premiers point d'accès en service se situent au jardin Denis, dans le square Stalingrad et dans le jardin de l'hôtel de ville.

Courant juillet, trois autres bornes seront installées à l'Almanarre (à proximité de la base nautique municipale), sur la place d'armes à Porquerolles et sur la place Massillon en centre-ville.

Ces bornes wifi viennent compléter le dispositif, déjà existant, à l'espace 3000, au port, au forum du casino et à l'hôtel de ville.

Pour se connecter, il suffit de sélectionner le réseau « WifiHyeres » et de lancer son navigateur. Un court formulaire d'inscription est à compléter pour recevoir, par SMS ou par mail, un identifiant donnant droit à 1 giga de connexion gratuite..



[SOURCE /](#)

[VILLE DE HYERES](#)

---

## **NICE – Attentat de NICE – Laurence HAVEL : « L'attaque terroriste était prévisible »**

[NICE : Pour Laurence HAVEL, « L'attaque terroriste était prévisible ».](#)



« Hélas, une fois encore, rien n'a pu l'arrêter. Je ne peux vous parler que d'une seule chose aujourd'hui – l'attentat d'hier soir, à Nice. Au moment où je vous écris, on dénombre au moins 84 morts. Des dizaines d'autres personnes sont dans un état grave. L'Institut pour la Justice ne peut apporter que son soutien aux familles des victimes. Vous savez, l'heure ne devrait pas être à la colère. Mais je ne peux m'empêcher de penser à tous ces gens qui ne demandaient qu'à profiter d'une belle soirée... qui ont été fauchés par un monstre. Je ne peux m'empêcher, égoïstement, de penser à notre collègue qui s'occupe des victimes à l'Institut pour la Justice, qui était à Nice ce week-end. Tout ceci m'énerve, car j'insiste, c'était prévisible. La Juge anti-terroriste Brugère dénonçait la situation il y a déjà 6 mois. Le 25 novembre dernier, dans l'émission C Dans L'Air, elle clamait haut et fort : « Il y a certaines affaires de terrorisme qui sont traitées comme de banales affaires de délinquance. »

(...)

« Ce qui est pratique avec l'Etat Islamique, c'est qu'il suffit de les écouter pour savoir ce qu'ils demandent. Or, il y a quelques mois, ils ont été très clairs : ils ont demandé à toute personne qui vive sur notre territoire, et qui soit adepte de leur idéologie de prendre tout ce qu'ils ont sous la main. Que ce soit une pierre, un couteau, une voiture... et de porter atteinte à l'intégrité physique des personnes. »

« Je crois qu'on n'a pas su analyser : il y a une multitude de faits de délinquance qui sont sans doute liés à des actes de terrorisme. Je me souviens de cette voiture qui avait foncé sur la foule. »

Vous aussi, vous vous en souvenez peut-être. C'était l'an dernier, à Dijon. Une voiture avait foncé sur le marché de Noël de Dijon. Hier soir, c'était un camion. Vous vous dites peut-être : « L'état d'urgence est rétabli, c'est déjà ça ».

Mes oreilles sifflent quand j'entends cela. Cet attentat a eu lieu PENDANT l'état d'urgence ! Cela n'a rien changé. Il est temps d'arrêter les mesurette cosmétiques et de prendre la mesure de la situation. Tout d'abord, commençons par nommer l'ennemi. Au diable les « déséquilibrés », les « fanatiques », le « camion fou », ou mieux encore « l'innommable ». Notre ennemi a un nom. C'est le terrorisme islamiste. Ensuite, il est temps de garantir l'exécution des peines. Il n'est pas normal que des criminels soient en liberté au tiers de leur peine. A l'heure où je vous écris, je manque d'information sur le profil du terroriste. Il est tunisien ou franco-tunisien, a 31 ans, n'est pas fiché S...



... Mais selon BFM TV, il est « connu des services de police ». Cependant, les terroristes du Bataclan avaient été remis en

liberté pour des faits de terrorisme. Prenez Fabien Clain, l'homme qui a revendiqué les attentats du 13 novembre dernier. Il avait été condamné en juillet 2009 à 5 ans de prison pour avoir organisé l'envoi de djihadistes. 5 ans de prison, pour des faits de terrorisme ! Vous rendez-vous compte ? C'est une insulte envers les victimes du Bataclan ! Mais vous n'imaginez pas le pire : Fabien Clain n'a même pas fait ses 5 petites années de prison – il a été libéré en août 2012, au bout de 3 ans. Prenez Omar Ismaïl Mostefaï, kamikaze du Bataclan. Il a été condamné 8 fois par la justice française en 6 ans. Il était aussi fiché S depuis plus de 5 ans. Malgré un tel casier, il n'a jamais été vraiment inquiété. Il n'a jamais passé un seul jour en prison. Dans quel monde vivons-nous ?

Dans un pays où nous avons déjà capitulé. Le 15 juin dernier, le premier ministre, Manuel Valls, annonçait l'air de rien que « d'autres innocents vont perdre la vie. »

Comment pouvons-nous nous résoudre à cela ?

Comment ?

Aujourd'hui, je suis abasourdie. Ils seront Charlie. Ils seront Nice. Ils seront « padamalgam ». De belles marches auront lieu. Plus jamais ça qu'ils diront. Jusqu'à la prochaine fois. Ne nous voilons pas la face : ces actes terroristes continueront tant que nous ne prendrons pas les mesures qui s'imposent. Avec tout mon dévouement »

**Laurence Havel en colère**

**Institut pour la Justice**

---



# PARIS : Attentat de NICE – L'information relative à l'attentat relayée trop tardivement par l'application SAIP

PARIS : L'information relative à l'attentat qui a frappé la ville de Nice le 14 juillet a été relayée beaucoup trop tardivement par l'application SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) mise en œuvre le 8 juin dernier à la veille de l'Euro de football.



L'alerte transmise dès la survenance des faits par la préfecture des Alpes-Maritimes n'a été publiée qu'à 1h34 dans

la nuit de jeudi à vendredi.

A la demande du ministère de l'Intérieur, les responsables de l'application SAIP, acteurs reconnus des usages de sécurité du web, ont été invités lors d'une réunion de crise qui s'est tenue ce jour à 15h00, à rendre compte des dysfonctionnements constatés. Un plan d'action a été demandé dans un délai très bref pour qu'un tel incident ne puisse pas se reproduire. Le gestionnaire de l'application s'est engagé à présenter des mesures correctives dès lundi 18 juillet 2016 pour assurer une parfaite fiabilité des modalités de déclenchement de l'alerte des populations via SAIP. Pour rappel, l'application SAIP a vocation à intervenir en complément, et sans s'y substituer, à l'ensemble des moyens déployés par l'Etat et les acteurs publics pour l'information de la population lors des situations de crise : notamment les porte-parole de l'Etat dans les grands médias audiovisuels ou les comptes des réseaux sociaux des autorités nationales et locales. Ces instruments ont été immédiatement mobilisés dès l'identification de la menace lors de l'attaque de Nice. Les contacts directs du service d'information du gouvernement et du ministère de l'intérieur avec les grands acteurs des réseaux sociaux ont permis, sur Twitter, Facebook ou Google, une reprise active et une démultiplication des messages de l'Etat. A la demande du gouvernement la fonction « Safety check » de Facebook a été activée. Le dispositif « Google Now » a permis de reprendre les messages des autorités publiques. Twitter a également recommandé à ses utilisateurs en France l'abonnement au compte @place\_Beauvau du ministère de l'Intérieur.

L'étroite collaboration avec les opérateurs des réseaux sociaux constitue une avancée significative pour l'information du public au regard de la situation constatée lors des attentats du 13 novembre 2015. Malgré le retard lors de la mise en œuvre de l'alerte sur l'application SAIP le 14 juillet, le ministère de l'Intérieur demeure convaincu de la pertinence opérationnelle de la décision prise après les

attentats terroristes du 13 novembre 2015 de disposer d'un outil moderne supplémentaire de gestion de l'information des populations en temps réel.

---

## **NICE : Attentat de NICE – « C'est un terroriste, sans doute lié à l'islam radical », déclare Manuel VALLS sur France 2**

**[NICE : Carnage à Nice \(Alpes-Maritimes\).](#)**



Un camion, dont le chauffeur vient d'être identifié formellement, a foncé sur la foule, jeudi 14 juillet, sur la promenade des Anglais, peu après la fin du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête nationale. Le Premier ministre, Manuel Valls, est vendredi soir l'invité de l'édition spéciale du journal de 20 heures de France 2. Un peu plus tôt, il avait annoncé trois jours de deuil national, du 16 au 18 juillet.